Legende

- Batiment existant
- Extension sanitaires
- Limite parcellaire
- Arbres nouveau
- Arbres existant
- Arbre à abattre
- Route existant/ nouveau revêtement bitumineux avec couche d'usure empierrement
- Pavés en béton - 22 x 11 x 8 cm - couche d'usure délardés - couleur gris - lien de cloûtre empierrement
- Canal/ Ruisseau actuel
- Aire de jeux de sable
- Poteau d'éclairage
- Nouvelle hauteur
- Hauteur existante
- Limite de travail - 8m par rapport à la rivière
- Plan de propriété (7.025 ha)
- Borne de recharge pour voiture électrique
- Emplacements de camping-car (n°1 à 25)
- Emplacements de camping

PERMIS DE CAMPING

Mise en activité d'un site de camping

GRAND BRU 2, 6941 VILLERS-SAINTE-GERTRUDE

Cadastre : 11ème DIV, SECT B, N° 2BC,5F , 5G, 5H, 7A, 7B, 8, 10A, 10B, 11A, 11B, 11C, 11D, 11 E, 12C, 12D, 12F, 12G, 13B, 14A, 15 , 28G, 28H, 28K, 28M, 28N, 28P, 28R, 25A, 26C, 26D, 29A, 32C , 32D, 33N, 34B, 36G, 41, 46C, 47C, 54G

L'auteur de projet	Maître de l'ouvrage
uman architect 7, rue du Fort - 4460 GRACE-HOLLOGNE Tel: +32 (0)4 379 98 00 E-mail : info@uman.eu Pierre Maes Architecte Administrateur	EuroParcs Durbuy représentée par M.LOMIES Gaspar Grand Bru 2 à 6941 VILLERS-SAINTE-GERTRUDE Tel :0472/97.03.36
Signature	Signature
D042 - EuroParcs Responsable projet UMAN : P. Maes	Bureau(x) d'étude
Objets : -1- Implantation projetée	Echelles: -1: 1/500
	Administration communale / Fonctionnaire délégué

INDICE	DATE	OBJET DE LA MODIFICATION
A	13-12-2024	Modification svt. courrier spw du 30/09/2024

L'entrepreneur est tenu de faire dessiner et calculer tous les ouvrages de structure en acier, bois et béton armé par un ingénieur spécialisé.
Les renseignements donnés sur ces plans sont à titre indicatif.
Les côtes seront vérifiées par l'entreprise avant exécution et ne seront jamais relevées à l'échelle sur les plans.
Ce plan reste la propriété de l'architecte et ne peut être divulgué sans son autorisation.

Date : 12/12/2024

Feuille 2/14